

Etre parent face aux institutions : quelles relations ?

*Fabienne BERTON
Barbara RIST
LISE CNRS / CNAM Paris*

le **cnam**



Parentalité d'aujourd'hui, des parentalités différentes
XXXIXème Colloque médical du SNAMSPEN/SGEN-CFDT
22 novembre 2018



Notre recherche pour la CNAF

Les relations entre familles et institutions autour de la naissance d'un enfant

- 60 familles en Côte-d'Or et en Seine-Saint-Denis qui ont pour point commun la naissance d'un premier ou d'un nouvel enfant en 2011
- Quatre catégories de familles :
 - Des familles nombreuses, plus de 3 enfants
 - Des familles d'origine étrangère, Maghreb et Afrique de l'Ouest
 - Des familles recomposées
 - Des familles homoparentales
- 25 professionnels en contact avec ces familles



Ined
Inserm
EFS
InVS
Insee
DGS
DGPR
Drees
Cnaf

Une recherche inscrite dans les travaux de la cohorte ELFE

Etude Longitudinale Française
depuis l'Enfance (www.elfe-france.fr)

- Unité mixte INED-INSERM-Établissement Français du Sang (EFS)
- Équipement d'excellence (2ème appel à projet), PROJET RE-CO-NAI : Plateforme de REcherche sur les COhortes d'enfants suivis depuis la NAissance



ELFE : 18 000 bébés nés en 2011

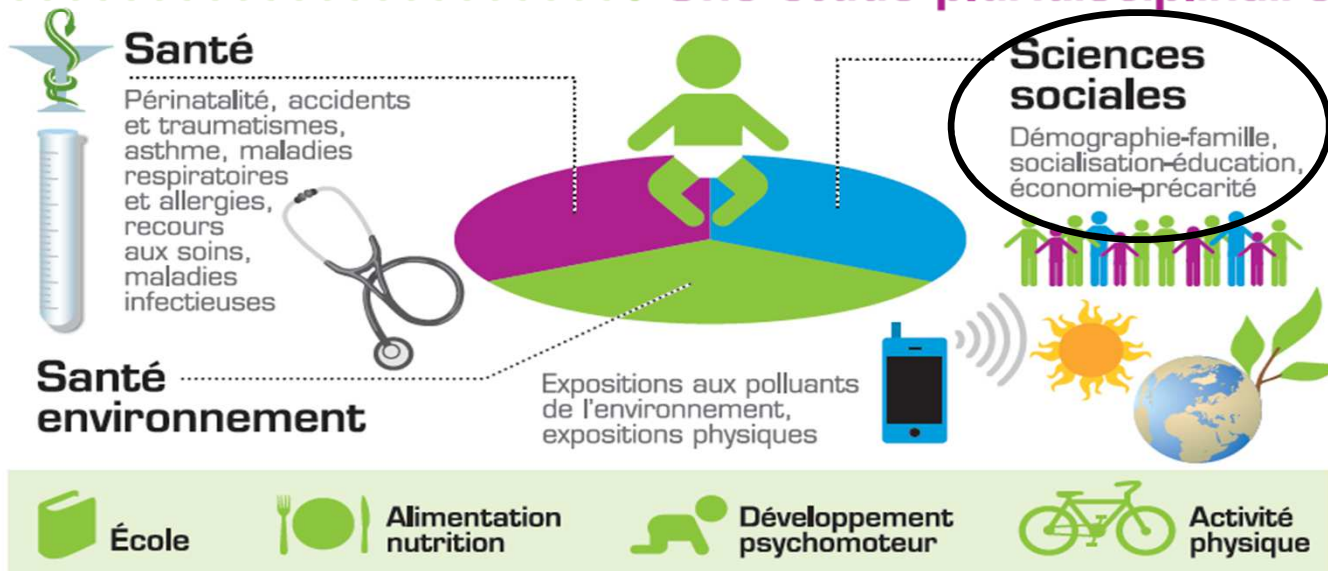
Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance

Les chiffres clés

400 chercheurs mobilisés



Une étude pluridisciplinaire



Parentalité d'aujourd'hui, des parentalités différentes
XXXIXème Colloque médical du SNAMSPEN/SGEN-CFDT
22 novembre 2018

Une recherche sociologique qualitative

- Les recherches qualitatives visent la compréhension : une analyse fine, détaillée des phénomènes étudiés, incluant la description et la narration, présentant les acteurs, leurs actions et interactions, leurs discours et interprétations et la mise en évidence de mécanismes sous-jacents aux dynamiques et processus. Elles n'ont pas pour objectif la représentativité statistique ni la quantification des faits. Ses outils d'investigation privilégiés sont l'entretien ouvert ou semi-ouvert et l'observation in situ
- Force nous a été de constater que les catégories de famille définies au départ s'interpénètrent souvent : les familles nombreuses rencontrées sont souvent aussi recomposées, ce sont aussi très souvent des familles d'origine étrangère et parfois des familles homoparentales. Nous ne visions pas au départ les familles monoparentales, il se trouve que nous en avons rencontré à partir des catégories « familles nombreuses » et « familles d'origine étrangère »
- Centré sur la toute petite enfance, notre travail a recueilli des données sur l'école du fait de la présence dans certaines familles rencontrées de frères et sœurs plus âgés

Notre question :

**Les conflits de normes entre
familles et professionnels de
l'enfance ?**

Le contexte : la parentalité aujourd'hui

- En 2011 (source : INSEE, 2015) :
 - 55% des enfants naissent hors mariage (et 65% des premiers nés), alors qu'ils n'étaient que 6% en 1970
 - 18% des enfants de moins de 18 ans vivent dans des familles monoparentales, avec leur mère dans 85% des cas
 - 11% des enfants de moins de 18 ans vivent dans des familles recomposées
 - 20% des familles sont des familles de trois enfants ou plus, alors qu'elles formaient le quart des familles en 1990
 - 18 % des familles avec des enfants mineurs sont des familles immigrées
- Un modèle familial dominant, celui du couple biactif de 2 ou 3 enfants
- Le lien conjugal et le lien parental sont désormais distincts
- « *L'enfant fait la famille* »
- Le développement d'une « *culture de l'enfance* »
- Une injonction à être de « *bons parents* »

Trois normes majeures des professionnels de l'enfance

- **La coéducation** : le bon parent coopère avec les professionnels et répond aux attentes de participation qui lui sont adressées
- **La coparentalité** : l'investissement éducatif est attendu des 2 parents
- **La réflexivité** : le bon parent s'interroge sur ses pratiques éducatives

Les positionnements des familles

- Une opposition principale
 - Entre des familles prêtes à collaborer et à se remettre en cause
 - Des familles qui mettent l'accent sur l'autorité des parents et la défense de leurs valeurs
 - Des familles à la recherche de conseils et de soutien
- Qui se traduit par
 - Un rapport indifférent ou stratégique aux institutions
 - Des familles qui considèrent les institutions et notamment l'école comme hostiles et revendiquent le droit d'éduquer leur enfant comme elles le souhaitent
 - Une demande de protection vis-à-vis des institutions

Les relations entre les familles et l'école

- Trois critiques fortes : l'indifférence scolaire, le handicap, le niveau scolaire
- Des conflits de valeur pour des familles spécifiques
- La confiance en l'institution scolaire

Trois critiques fortes

- L'indifférence de l'école
- L'accueil du handicap
- Les niveaux scolaires

La dénonciation de l'indifférence scolaire

- Une **transition brutale entre la crèche ou l'assistante maternelle et l'école maternelle**
 - « *Je ne suis pas là pour materner* » (réponse d'une maîtresse d'école maternelle à une famille)
- Un **abandon des élèves en difficulté** (extrait suivant)

Une mère aux prises avec le décrochage scolaire de son fils

- *« Cette année, il a plus de 16 ans, donc déscolarisé, on s'en fiche complètement. En début d'année il a été convoqué par son ancien lycée parce qu'il y a un protocole, a priori pour les jeunes qui sont en rupture, qui ont lâché l'école pendant l'année... Je lui ai demandé combien de temps ça avait pris, il m'a dit que ça avait duré un quart d'heure. C'est vraiment : "Tu veux faire quoi ?", Elle ne sait pas non plus, allez hop ! Et donc quel intérêt de faire des trucs comme ça s'il n'y a rien derrière. Donc il y avait une référente et je l'ai contactée et du coup elle était très embêtée que je l'appelle. Elle me dit : "Oui, mais je suis référente, mais je ne sais pas". Ben je lui dis : "S'il y a quelque chose de mis en place, si y a un dispositif, je veux le connaître, ce n'est pas pour rien que vous avez convoqué mon fils". Du coup je l'ai un peu paniquée cette prof, elle m'a donné d'autres noms de référents, enfin j'ai appelé dans tous les sens. Puis ils ont fini par m'appeler un jour pour une place dans un lycée à côté. Donc c'est une classe de réintégration scolaire ».*

L'accueil des enfants handicapés à l'école

- **Une institution qui rejette** : « *C'est un combat de tous les jours ... Il n'a pas pu aller au CP, j'ai trouvé cela injuste, c'est la directrice de l'école qui me disait cela* » (Une famille nombreuse d'origine congolaise)
- **Une institution qui ne respecte pas les choix parentaux** : « *C'était leur grand truc : « Il faut lui acheter un portable". A l'époque, c'était presque de la science fiction : un portable, un clavier et compagnie. Et moi je disais : "Il faut qu'elle apprenne à écrire - Et non, non, il faut qu'elle apprenne sur le clavier" »*
- **Une institution qui enferme dans des catégories** : « *J'ai refusé catégoriquement [qu'elle soit reconnue enfant handicapée] parce que j'ai eu peur de ne plus pouvoir avoir mon mot à dire la concernant ...* » (Une mère seule, famille nombreuse)

La dénonciation des inégalités territoriales

- L'inquiétude parentale pour le **niveau des écoles en Seine-Saint-Denis** et entre les écoles et collèges **ruraux et de centre ville** : « *Le collège où vont les jeunes ici, il y a un problème de niveau, mais tous les copains y vont. Il y a un choix à faire* » (Une famille nombreuse, classe aisée)
- **La crainte du déclassement** : « *Elle voulait la mettre avec la maitresse du CE1 [au lieu du CE2] parce que tout le reste de la classe devait redoubler. Alors j'ai eu un choc, j'ai réalisé et je me suis dit : "C'est quoi ce travail, ça va pas c'est pas assez solide"* » (Une famille nombreuse mixte, mari marocain)

Deux conflits de valeur

- **Le respect de l'autorité des parents** (chez certaines familles immigrées)
 - **Se battre pour maintenir son autorité** : les droits de l'enfant sont ressentis comme une atteinte aux droits des parents : « *La première année, quand ma fille est partie à l'école, elle est rentrée avec des paroles bizarres : "Maman, j'appelle la police, j'ai le droit de faire ça !" ... Je ne sais pas de quels droits ils parlent... Je n'ai jamais dit à ma mère : "J'ai le droit de faire cela" »* (Couple d'algériens, 2 enfants, la mère est assistante maternelle)

Les conflits de valeur (suite)

- **Le prisme du religieux**

- **Chez certaines familles catholiques pratiquantes de classe aisée**

- ✓ **Le sentiment d'une mise danger culturelle par le discours de l'école** publique et privée : *« Ce n'est pas conforme aux valeurs que je veux transmettre à mes enfants et que veut transmettre l'Eglise »*

- ✓ **La contestation des programmes (ou supposés programmes) scolaires** : *« C'est vous qui allez décider si oui ou non vous êtes un homme ou une femme : cela me paraît ahurissant d'aller enseigner cela en maternelle »*

Les conflits de valeur (suite et fin)

- **Le problème de la viande à la cantine chez certains parents musulmans**
 - ✓ Plusieurs familles immigrées interdisent à leurs enfants de manger de la viande à la cantine ou les retirent de la cantine : « Elle me dit : "Pourquoi je ne mange pas de viande à la cantine ?" Je suis obligée de lui dire : "Faut pas manger parce que ce n'est pas bien pour ta santé". Je ne veux pas lui dire directement : "Parce qu'ils mangent quelque chose qu'on n'a pas le droit de manger" » (Couple d'algériens d'immigration récente)
- **Des tensions qui peuvent prendre la forme d'une concurrence religieuse** : « On fait des choses pour les musulmans (hallal), pour les hébreux (casher) et rien pour les catholiques, le vendredi saint qui n'est pas respecté : « Peut-être la laïcité pourrait être un peu moins musulmane ») (Une mère de famille nombreuse, classe aisée, catholiques pratiquants)

En contrepoint : la confiance en l'institution scolaire

Des familles modestes immigrées

- « *L'école ? C'est ce qui fait l'homme, ce qui fait l'avenir ! Si elle n'étudie pas, qu'est ce qu'elle va devenir ?* » (Un couple originaire du Congo, un enfant, les deux parents travaillent)
 - L'école française est vécue comme une chance par rapport à l'école de leur pays d'origine : « *Surtout en termes de connaissances scolaires c'est plus sérieux dans les écoles françaises* » (Une famille d'origine camerounaise, un enfant, les deux parents travaillent)
- Ces familles ne manifestent ni contestation, ni usage stratégique de l'école mais une complète confiance

En conclusion : un constat et deux enjeux

Une attente paradoxale vis-à-vis de l'école : autorité et individualisation

- **Une attente d'autorité de la part de l'école**
 - « *Les enseignants n'ont plus le droit d'avoir de l'autorité ... Je me souviens qu'on se levait quand le proviseur arrivait, qu'on s'asseyait quand le professeur arrivait* » (Une mère de famille nombreuse au foyer, classe aisée, catholiques pratiquants)
 - « *Je pense qu'on va dans l'école privée pour plus de rigueur, pour éviter aux enfants de trop traîner* » (Une mère de famille nombreuse au foyer, classe aisée, catholiques pratiquants mais volonté de rester inséré dans le quartier)
- Et en même temps **la demande de reconnaissance des différences quelles qu'elles soient**
 - « *Les gens ne savent plus ce que c'est que la crèche, Jésus, ... La nativité... Parce que, si c'est pas enseigné, les enfants, ils l'auront pas ailleurs* » (Une mère de famille nombreuse au foyer, catholiques pratiquants).
 - La question des **rites sociaux** : la fête des mères est préparée à l'école, ce qui pose problème aux couples d'hommes

Deux enjeux

- Les points saillants de l'attente institutionnelle : l'exigence de coopération et de réflexivité des parents
 - Toutes les familles ne sont pas à même d'y répondre ou s'y refusent
- Un défi fort : l'école confrontée à la diversité des configurations familiales
 - Les nouveaux interlocuteurs de l'école : les marges mouvantes du cercle familial
- Le cas intéressant des familles homoparentales

Les familles homoparentales

- Très réflexives sur leurs pratiques éducatives du fait de la complexité de leur construction familiale
- Très investies dans l'éducation de leurs enfants. Elles se sentent soumises à une injonction de réussite
- Actives et impliquées dans l'école par volonté d'intégration (associations de parents d'élèves)
 - Répondent parfaitement aux exigences institutionnelles de coopération et de réflexivité
 - Ce rapport positif est facilité par leur homogénéité sociale et culturelle avec le milieu scolaire
- Posent la question des nouveaux interlocuteurs de l'école (la multiplicité des parents)

Merci pour votre attention et vos questions



Parentalité d'aujourd'hui, des parentalités différentes
XXXIXème Colloque médical du SNAMSPEN/SGEN-CFDT
22 novembre 2018